



Copyright sur les photos d'un site internet

Par **bandenklap**, le **13/05/2009** à **21:51**

Bonjour,

Je suis face à un dilemme pour un site internet sur lequel je travaille. Pour faire simple, je récupère des photos depuis un site que j'importe sur le mien. Les photos représentent des devantures de magasins.

Les magasins me demandent de copyrighter les photos à leur nom (ce qui ne me pose aucun problème), mais selon moi, la propriété de cette photo appartient au site internet sur lequel je les récupère et non au magasin.

A qui appartient la propriété de la photo?

Y a t'il une mention qui permette de contenter les 2 parties, du type "la représentation de la devanture est la propriété de XYZ" et "la propriété de la photo est la propriété du site en question".

Je vous remercie par avance de votre aide sur le sujet, je suis face à un gros dilemme...

Par **frog**, le **14/05/2009** à **09:15**

Le propriétaire originel est le photographe et personne d'autre.

Par **bandenklap**, le **14/05/2009** à **10:07**

Merci pour l'information.
Bonne journée